

Le Brionnais à l'époque romane: la construction d'un paysage monumental

Anelise Nicolier

▶ To cite this version:

Anelise Nicolier. Le Brionnais à l'époque romane: la construction d'un paysage monumental. Actualité du patrimoine roman en Bourgogne du Sud, Nov 2008, Saint-Christophe-en-Brionnais, France. halshs-02054311

HAL Id: halshs-02054311 https://shs.hal.science/halshs-02054311

Submitted on 8 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Brionnais à l'époque romane : la construction d'un paysage monumental

Anelise NICOLIER*

Aux XIe et XIIe siècles, le Brionnais se pare de nouveaux édifices religieux, simples églises paroissiales ou abbatiales plus prestigieuses. Comment s'élabore ce paysage monumental? Pour comprendre un édifice religieux, il convient de restituer les connexions qui le liaient à la société qui l'a conçu. La période considérée, les XIe-XIIe s., est marquée par la mise en place de la société seigneuriale, de l'infrastructure paroissiale et des réseaux monastiques. Ce triple maillage encadre la vie des hommes et rejaillit sur l'architecture ; et dans un jeu de réciprocité, les édifices religieux, par leur monumentalité et leur caractère pérenne, marquent de leur empreinte le paysage alentour, en même temps qu'ils cristallisent les différentes forces en place sur ce territoire.

Nous nous proposons de présenter les différents axes de la recherche que nous entreprenons¹ avec le désir de déterminer dans quelle mesure l'identité monumentale d'une région – le Brionnais en l'occurrence – peut être le fruit de conditions particulières de création : contexte politique, données économiques et sociales, phénomènes religieux.

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Il convient tout d'abord de cerner la zone d'étude. Le Brionnais est une région naturelle du sud-ouest de la Saône-et-Loire dont le périmètre « définitif » a été fixé par l'arrêté du 9 novembre 2004. Il comprend cinquante-cinq communes². Il est cité dans les chartes dès le Xe s. et on le trouve plusieurs fois mentionné au cours des deux siècles suivants³. Divers éléments incitent à penser que le Brionnais tel que le concevaient les hommes du Moyen Age était plus vaste que le territoire fixé par l'arrêté de 2004. Parmi ces indices, certains sont relativement concrets, comme les limites administratives ou religieuses de la baronnie⁴, du bailliage ou de l'archiprêtré. D'autres sont plus difficiles à cerner quand il s'agit des éléments qui font d'un paysage un espace unitaire, cohérent : le climat, les ressources naturelles, les types de cultures, etc. D'après différentes chartes du cartulaire de Marcigny datées des premières années du XIIe s., la paroisse de Saint-Julien-de-Civry, qui relève aujourd'hui du Charolais, appartenait alors au Brionnais⁵. Cependant, pour cette

^{*} Doctorante en archéologie, université Lumière-Lyon II 1. Thèse de doctorat en cours sous la direction de M. Nicolas Reveyron, université Lumière-Lyon II.

^{2.} Recueil des actes administratifs des préfectures de Bourgogne et d'Auvergne. Arrêté préfectoral n° 04-115 portant reconnaissance du périmètre définitif du pays Charolais-Brionnais, en application de l'article 22 de la loi n° 95-115 du 4 févier 1995, modifié par l'article 95 de la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 dite « urbanisme et habitat ».

^{3.} Cartulaire de Cluny, charte n° 1426 du X^{e} s. et 2874 du XI^{e} s. ; Cartulaire de Marcigny, chartes n° 103, 109, 114 du XII^{e} s.

^{4.} Voir, par exemple, dans les *Chartes du Forez*, la charte de 1224, dans laquelle Marie de Bourgogne redéfinit les limites de la baronnie de Semur en Brionnais.

^{5.} Cartulaire de Marcigny, chartes n° 103, 108, 110, 114. Charte n° 103, de 1107 : « Ecclesia sancti Juliani martyris qui est in territorio Briennensi sitam ».

période, les sources textuelles aussi explicites sont peu nombreuses. La source la plus précieuse est la Description générale et particulière du duché de Bourgogne publiée par Claude Courtépée et Edme Béguillet en 1774⁶. Le chapitre traitant du Brionnais invite à élargir notre champ d'étude d'une couronne d'une trentaine de communes situées à la périphérie du Brionnais actuel, dans les départements de la Saône-et-Loire (exemple : L'Hôpitalle-Mercier, Matour), du Rhône (ex. : Aigueperse), de l'Allier (ex. : Avrilly, Chassenard) et de la Loire (ex. : Briennon, Charlieu).

Les indices qui nous ont permis de fixer les limites médiévales du Brionnais peuvent, a contrario, révéler les divisions internes de ce territoire. Par son découpage ecclésiastique, le Brionnais est la zone de contact entre quatre diocèses différents (Autun, Mâcon, Lyon et Clermont) et il est divisé entre plusieurs archiprêtrés, dont aucun n'appartient en totalité au Brionnais. Ce territoire est également partagé entre de nombreux pouvoirs laïques⁷. La moitié nord appartient au comté d'Autun; elle relève des ducs de Bourgogne, mais est placée sous le contrôle des comtes de Chalon. Le pouvoir de ces derniers est néanmoins limité par la présence de la puissante seigneurie des Semur. La moitié sud appartient au comté de Mâcon et, plus précisément, à la vicomté de Mâcon qui, aux XIe-XIIe s., est entre les mains de la famille Le Blanc. Ses membres étaient implantés dans la région avant même l'obtention du titre vicomtal et possédaient une seigneurie centrée sur la forteresse de Dun.

LES RESEAUX RELIGIEUX ET SEIGNEURIAUX

En second lieu, pour cerner les différents facteurs qui, nous semble-t-il, ont pu influer sur l'identité monumentale brionnaise aux XI°-XII° s., il convient d'étudier la question des réseaux. Le réseau paroissial est le premier d'entre eux. Sa genèse en Brionnais a été peu étudiée, si ce n'est par Hannelore Pepke-Durix⁸. Il serait intéressant de dresser un panorama des édifices religieux avant

la structuration paroissiale, ce qui conduit à sortir du cadre chronologique des XI^e-XII^e s., mais pour mieux appréhender les phénomènes observés à partir de l'époque romane. Il faudrait notamment se pencher sur le rôle des abbayes et sur la place des églises appartenant à des seigneurs laïques. Des études récentes ont été effectuées sur ce thème dans d'autres régions, et un colloque, qui s'est tenu à Toulouse en 2003, lui a été consacré⁹.

Au XI^e s., le réseau paroissial est en place, mais c'est une réalité qui reste mouvante au cours des deux siècles suivants. Ainsi, le château et le bourg castral de Semur en Brionnais dépendentils, au XI^e s., de la paroisse de Saint-Martin la Vallée; vers le milieu du XII^e s., la création d'une nouvelle paroisse, centrée sur l'église Saint-Hilaire de Semur, provoquera la disparition de la paroisse ancienne à la fin du XIII^e s.¹⁰. Il n'est pas impossible que les paroisses voisines d'Amanzé, Saint-Germain en Brionnais et Saint-Ambrun qui n'existe plus, aient connu au cours du temps des transformations analogues¹¹.

La question du patronage des édifices paroissiaux par les évêques, le clergé régulier ou de puissants laïques, indique les trois autres réseaux à étudier. Les évêques de Mâcon et d'Autun patronnent de nombreuses églises paroissiales sur le territoire brionnais et plusieurs établissements monastiques leur sont fortement liés: Anzy-le-Duc est un prieuré majeur de l'abbaye Saint-Martin d'Autun, la communauté de chanoines pauvres de Saint-Germain en Brionnais est fondée par un évêque d'Autun, enfin l'abbaye de Saint-Rigaud reçoit le soutien actif des trois évêques de Mâcon, Autun et Lyon. Décrypter ces réseaux c'est, entre autres, comprendre la volonté qui a présidé à leur mise en place et analyser la manière dont les évêques gèrent leurs dépendances.

Le réseau monastique le plus développé en Brionnais est celui de Cluny. Il compte trois prieurés majeurs : Paray-le-Monial en limite nord de notre champ d'étude, Charlieu au sud et Marcigny, premier prieuré féminin de l'ordre, en plein cœur du territoire. Ces prieurés font partie des

^{6.} Courtépée, C., Beguillet, E., Description générale et particulière du duché de Bourgogne, t. 3, p. 77-144.

^{7.} RICHARD, J., « Aux origines du Charolais », p. 81-114.

^{8.} Pepke-durix, H., « Aux sources de l'art roman », p. 163-184.

⁹ Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale : IV^{ϵ} - IX^{ϵ} siècles, DELAPLACE, C. (dir.).

^{10.} NICOLIER, A., L'Ancienne collégiale de Semur en Brionnais, p. 31-37.

^{11.} Voir notamment A.D. Saône-et-Loire, 11 G 15, 2^e série.

dépendances proches de l'abbaye et on les englobe dans le « cinquième cercle » d'après les zones d'influences définies par certains chercheurs¹². Ils possèdent des églises paroissiales en Brionnais, voire de petits prieurés comme Varenne-l'Arconce ou Sainte-Foy. Là encore, il s'agira de décrypter la politique menée par Cluny pour s'implanter dans la contrée, puis conforter ses positions. D'ores et déjà, en additionnant les possessions de chacun de ces établissements monastiques, nous pouvons constater que celles-ci tendent à couvrir un territoire le plus étendu et le moins morcelé possible. Les autres réseaux sont ceux liés aux monastères précédemment cités, Saint-Germain en Brionnais, Anzy-le-Duc et Saint-Rigaud, sans oublier l'implantation, aux marges du Brionnais, au XIIe s., d'une communauté cistercienne à la Bénisson-Dieu. Tous patronnent également un certain nombre d'églises paroissiales.

L'observation de ces réseaux épiscopaux et monastiques montre que le Brionnais est une zone où s'entremêlent les possessions et les intérêts de différentes communautés et de grands ecclésiastiques¹³. On perçoit la volonté des évêques de freiner l'expansion clunisienne en provoquant ou favorisant des implantations qui introduisent des brèches dans le maillage clunisien. L'abbaye de Saint-Rigaud contrôle les paroisses de Ligny en Brionnais et de Saint-Saturnin (Vauban). Ses possessions foncières limitent le développement du prieuré de Charlieu vers le nord, contrecarrent les visées de Marcigny vers l'est et créent un barrage dans la communication directe qui tendait à s'instaurer entre ces prieurés et l'abbaye-mère.

Enfin, plusieurs motifs invitent à prendre en compte les puissants laïques et leurs vassaux dans une étude sur l'architecture religieuse. Premièrement, ils possèdent des églises dont ils vont se dessaisir massivement, au XI° s., au profit des évêques et surtout des abbayes. Cette politique de donations pieuses, outre les bienfaits spirituels recherchés, est pour eux un moyen d'asseoir leur pouvoir. Aussi les donations sont toujours réfléchies et, bien souvent, une famille conserve sur plusieurs générations les mêmes orientations en la matière. Les seigneurs de Semur, par exemple, sont les bienfaiteurs du prieuré de Marcigny

fondé par deux des leurs, Geoffroy II et Hugues de Semur, tandis que les comtes de Chalon favorisent plus volontiers le prieuré de Paray-le-Monial fondé par leur ancêtre Lambert. A contrario, plusieurs membres de la famille Le Blanc se dessaisissent au profit de l'abbaye de Saint-Rigaud. L'aristocratie est d'ailleurs un vivier de moines et de moniales, voire de prieurs, d'abbés ou d'évêques. Les clunisiens, en particulier, sauront très bien composer avec les grands seigneurs et susciter leur bienveillance, même si Cluny et ses prieurés subiront également de nombreuses exactions commises par ces mêmes familles.

Peut-on définir des corrélations entre le statut des édifices, leur parti architectural et leur appartenance à un réseau, comme certains indices donnent à le croire¹⁴? La présence d'une avantnef à l'église de la Trinité de Marcigny est une sorte de signature architecturale qui rattache cette église à l'abbatiale de Cluny et à la priorale de Paray-le-Monial, donc à la sphère clunisienne¹⁵. Au contraire, l'architecture élémentaire de Saint-Germain en Brionnais, avec une élévation à un seul niveau dans la nef et l'absence de transept, reflète la simplicité de la communauté de chanoines pauvres qu'elle abrite. L'architecture permettrait-elle donc d'identifier l'institution ?

L'analyse conjointe de l'architecture et des réseaux conduira à examiner si les différents types de plan adoptés, ou les changements de projet observés sur un édifice, correspondent à des évolutions chronologiques, au statut des édifices, aux commanditaires, à de nouvelles orientations liturgiques, etc. Il convient donc d'établir une typologie qui, pour être un outil de travail efficace, doit être la plus exhaustive possible, même si les édifices conservés en élévation dans leur état roman ne constituent pas la majorité des églises de notre corpus. Dans les limites du Brionnais actuel, on peut estimer que les édifices intégralement conservés représentent 20 % de ce qui a existé, les édifices partiellement détruits, pour lesquels il manque souvent la nef, 26 % du total, mais 54 %

^{12.} Mehu, D., *Paix et communauté autour de l'abbaye de Cluny.* 13. Barnoud, J.-N., Reveyron, N., Rollier, G., *Paray-le-Monial*, p. 197-199.

^{14.} Reveyron, N., « La Construction d'un paysage monumental rural à la lumière de l'archéologie », p. 1-13.

^{15.} Sur le plan de l'église priorale, voir Hamann, M., « Une découverte en Brionnais : les vestiges de l'ancienne église priorale de la Sainte-Trinité à Marcigny », p. 133-152. Sur la notion d'identité architecturale clunisienne, voir Barnoud, J.-N., Reveyron, N., Rollier, G., op. cit., p. 203-211.

des églises, soit plus de la moitié, auraient totalement disparu. Il est nécessaire, par conséquent, de commencer par rechercher des informations sur ces édifices détruits.

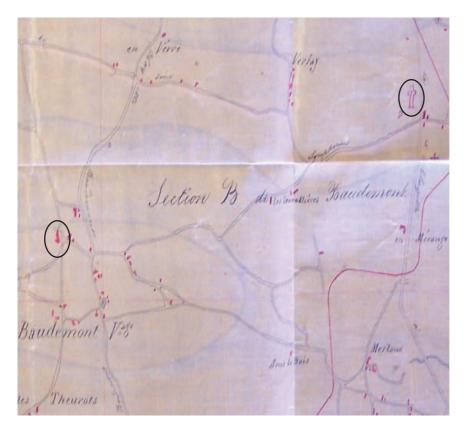
L'APPORT DE L'ETUDE DES SOURCES

Voici deux exemples d'églises détruites que des sources textuelles et iconographiques permettent de redécouvrir.

D'après des documents conservés aux Archives départementales de la Saône-et-Loire, la construction d'une nouvelle église paroissiale à Baudemont¹⁶, plus grande et à un emplacement plus central, s'accompagna de la démolition, entre 1865 et 1867, de l'église romane. Celle-ci est représentée sur le plan cadastral de 1826 et sur une copie de ce plan réalisée en 1862, sur lequel on a également fait figurer l'église neuve projetée (ill. n° 1)¹⁷. Si l'on compare ces plans avec la

carte IGN actuelle, on constate que l'église primitive se trouvait au lieudit Le Vieux-Bourg, là où la carte signale un cimetière, localisable sur le terrain. Il s'agit d'une petite parcelle de terrain en friche, ne comportant plus qu'un vieux portillon et une croix en pierre. Une enquête menée auprès des habitants contredit quelque peu ces données : l'ancienne église se serait trouvée environ 80 mètres plus au nord. Les derniers vestiges auraient disparu il y a un peu moins de deux ans, l'édifice étant sur une propriété privée.

En 1864, l'architecte qui dessine les plans de la nouvelle église est André Berthier ; il joint à son rapport des relevés de l'église romane. Il dresse un plan et une coupe longitudinale (ill. n° 2 et 3), une coupe transversale et un relevé en élévation de la façade ouest¹⁸. Trois sources textuelles permettent d'affiner cette description : il s'agit de deux procès-verbaux de visites pastorales dressés en 1746 et 1834, et du rapport de Berthier accom-

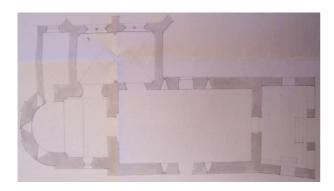


III. n° I – Baudemont. Plan de 1862. En bas, à gauche, l'église ancienne ; en haut, à droite, l'église projetée.

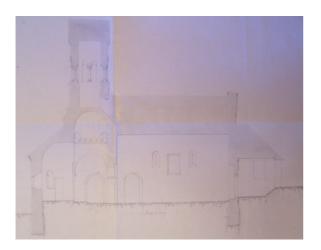
^{16.} Baudemont, arrond. de Charolles, canton de La Clayette, dont cette commune est voisine.

^{17.} A.D. Saône-et-Loire, 3 P 4839 et O 119.

^{18.} L'existence de ces documents a été mentionnée par Anne-Marie Oursel dans une fiche de pré-inventaire de 1970, par Pierre Durix dans un article paru en 2000 ; ils sont cités par Matthias Hamann dans sa thèse. A.D. Saône-et-Loire, 5 Fi 22 ; Durix, P., « Paray-le-Monial et les églises romanes du Brionnais au XIX^e s. », p. 325 ; Hamann, M., *Die burgundische Prioratskirche von Anzy-le-Duc*, t. 2, p. 65.



III. n° 2 – Plan de l'église de Baudemont III. n° 3 – Coupe longitudinale de l'église de Baudemont par A. Berthier



pagnant ses plans¹⁹. L'église paroissiale romane comportait une nef unique, un transept réduit et une abside semi-circulaire. Les dimensions du plan de Berthier et celles données en pieds dans le procès-verbal de 1746 concordent relativement bien: ainsi la nef mesurait-elle environ 13 m de long hors-œuvre et 7 m de large. Elle était précédée d'un porche dont nous ignorons la date de construction, mais qui existait lors de la visite de 1746. La porte de la nef était rectangulaire, large d'environ un mètre et surmontée d'une voussure en plein cintre. La nef était percée de quatre petites baies en plein cintre, ébrasées vers l'intérieur, caractéristiques de l'architecture romane. La grande baie rectangulaire au centre du mur sud fut probablement un percement tardif. D'ailleurs Berthier évoque, sans les situer, l'existence de « fenêtres ouvertes plus tard ». Le procès-verbal de 1746 indique que la nef est éclairée par cinq

19. Visite de 1746 : Déchelette, J., « Visites pastorales des archiprêtrés de Charlieu et du Rousset », p. 460-470. Visite de 1834 : A.D. Saône-et-Loire, 11 G 9, 1ère série.

vitraux. Sur le plan, on constate que le mur nord possédait lui aussi une ouverture en face de la baie tardive méridionale; il peut s'agir d'une baie identique ou d'une porte.

Lors de la visite pastorale de 1746, la nef était lambrissée : il s'agissait probablement d'une nef charpentée au Moyen Age. L'arc triomphal devait se présenter sous la forme d'une simple arcade, large de 1,42 m selon Berthier. Le procèsverbal de 1746 indique que, de part et d'autre de l'arc triomphal, se trouvaient deux autels. L'espace qualifié de chœur par Berthier et les rédacteurs des procès-verbaux est en fait un transept réduit : ses bras se limitent à une arcade murale, il est couvert d'une coupole sur trompes dont le tambour est orné d'une arcature. Au sud, une chapelle de plan oblong comprenait deux travées, l'une communiquant avec la nef, l'autre avec le transept. Elle était voûtée d'arêtes. Cette chapelle est signalée en 1746 sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. On ignore à quelle époque elle fut construite. Une simple arcade séparait le transept de l'abside, percée de trois baies en plein cintre ébrasées vers l'intérieur et voûtée en cul-de-four. Une porte, au sud, donnait accès à la sacristie. Celle-ci n'existait pas en 1834 et le prêtre s'habillait dans la chapelle. A la suite de la visite pastorale de cette année-là, l'évêché ordonna la construction d'une sacristie dans une partie de la chapelle.

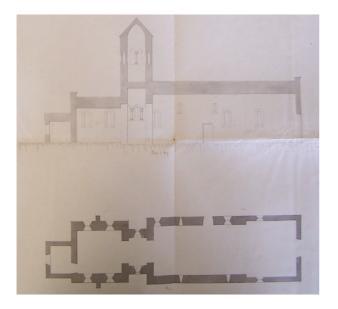
Enfin, le clocher s'élevait au dessus du transept. Il s'agissait d'une tour carrée présentant un niveau de baies : deux baies géminées sur chaque face, dont les arcs en plein cintre retombaient, au centre et latéralement, sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. Sous la toiture, la corniche était soulignée par des modillons, ceux des angles étant ornés de masques. Berthier indique que les matériaux employés à la construction du clocher étaient différents de ceux utilisés dans le reste de l'édifice.

Une autre église romane disparue est l'église paroissiale de Chambilly²⁰, mentionnée en 1095 et 1120 parmi les possessions du prieuré de Marcigny, auquel elle fut peut-être donnée par Aélis, sœur de Geoffroy II de Semur, vers 1055-1080²¹. Au cours des années 1850, la commune décide

^{20.} Chambilly, arrond. de Charolles, canton de Marcigny. Cette commune est sur la rive gauche de la Loire, à hauteur de Marcigny sur la rive droite.

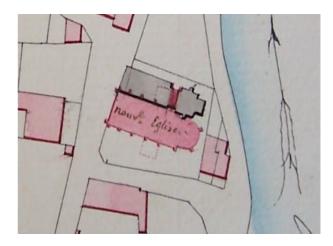
^{21.} Cartulaire de Marcigny, chartes n° 3, 269 et 270.

de construire une nouvelle église, plus spacieuse. L'architecte Berthier, chargé de dessiner les plans du nouvel édifice, joint encore une fois à son rapport un plan, une coupe longitudinale et une description de l'ancien lieu de culte (ill. n° 4)²². Ces documents n'ont, semble-t-il, jamais été publiés. La nef romane mesurait 11 m de long hors-œuvre et 7 m de large, elle a été prolongée vers l'ouest au XIX^e s. et cet agrandissement est parfaitement lisible sur le plan.



III. n $^{\circ}$ 4 – Coupe longitudinale et plan de l'église de Chambilly par A. Berthier

La travée sous clocher que dessine Berthier est dans son état roman tandis que le chœur rectangulaire et la sacristie sont tardifs. Dans son descriptif, l'architecte indique que la nouvelle église sera collée au sud de l'ancienne. De l'église romane, Berthier projette de ne conserver que la travée de chœur et le clocher la surmontant, afin de convertir cet espace en sacristie pour le nouvel édifice. En effet, ces éléments sont, d'après les termes de Berthier, les seuls présentant « un intérêt du point de vue de l'art ». Un schéma, conservé dans le même dossier que le rapport de Berthier, aux Archives départementales, illustre ce projet; il est peut-être de la main de l'architecte (ill. n° 5). Une analyse du bâti de l'église de Chambilly permettra peut-être de voir si ce projet a été respecté, bien que la construction de collatéraux, au cours des années 1860, soit venue transformer lourdement ces espaces.



III. n° 5 – L'église projetée et l'ancienne église au nord

Voici exposées les pistes que nous allons suivre dans le cadre de la recherche que nous voulons mener sur la construction du paysage monumental en Brionnais à l'époque romane. Des notions semblent en effet émerger comme pivots de notre réflexion : la notion de réseau et, corrélativement, celle de pouvoir, la notion de politique monumentale et, par extension, celle d'architecture identitaire. Cette recherche nécessite la définition d'un corpus de sites, puis l'établissement d'une typologie analytique qui sera enrichie par l'étude des sources textuelles et iconographiques et une lecture archéologique des bâtiments.

BIBLIOGRAPHIE

Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale : IV^e-IX^e siècles, DELAPLACE, Christine (dir.), Toulouse, Errance, 2005 (Actes du colloque international tenu à Toulouse du 21 au 23 mars 2003).

Barnoud, Jean-Noël, Reveyron, Nicolas, Roller, Gilles, *Paray-le-Monial*, Paris, Zodiaque, 2004.

Le Cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144). Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu, éd. Jean RICHARD, Dijon, Bernigaud et Privat, 1957.

Les Chartes du Forez antérieures au XIV^e siècle, éd. Georges Guichard, Paris, Protat, 1933-1980.

Courtepee, Claude, Beguillet, Edme, Description générale et particulière du duché de Bourgogne, Avallon, Fern, 1967 (3° éd.).

DECHELETTE, Joseph, « Visites pastorales des archiprêtrés de Charlieu et du Rousset par Mgr de Lort de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon (1745-1746) », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3º série, t. 3, 1898.

Durix, Pierre, « La Priorale de Paray-le-Monial et les églises romanes du Brionnais au XIX° siècle : restaurations, démolitions et reconstructions », *Basilique de Paray-le-Monial : l'histoire, l'art, la vie*, Paray-le-Monial, office de tourisme, 1992 (1er colloque scientifique international), p. 309-325.

HAMANN, Matthias, Die burgundische Prioratskirche von Anzy-le-Duc und die romanische Plastik im Brionnais, Würzburg, Deutscher Wissenschafts-Verlag, 2000.

HAMANN, Matthias, « Une découverte en Brionnais : les vestiges de l'ancienne église priorale de la Sainte-Trinité à Marcigny », 1004-2004, Un millénaire à Paray-le-Monial, Paray-le-Monial, Les Amis de la basilique romane, 2006, p. 133-152.

MEHU, Didier, Paix et communauté autour de l'abbaye de Cluny (X^e-XV^e siècles), Lyon, PUL, 2001.

NICOLIER, Anelise, L'Ancienne collégiale de Semur-en-Brionnais, mémoire de master 2, Lyon, université Lumière-Lyon II, 2006.

PEPKE-DURIX, Hannelore, « Aux sources de l'art roman : l'émergence des paroisses en pays brionnais (Ve-XIIe s.) », *Paray le Monial, Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes*, Paray-le-Monial, Les Amis de la basilique romane, 2000 (2e colloque scientifique international de Paray-le-Monial, 2-3-4 octobre 1998), p. 163-184.

Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, éd. Auguste BERNARD et Alexandre BRUEL, Paris, Imprimerie nationale, 1876-1903 (Collection des documents inédits sur l'histoire de France).

REVEYRON, Nicolas, « La Construction d'un paysage monumental rural à la lumière de l'archéologie. L'exemple du Brionnais à l'époque romane », *Hortus Artium Medievalium*, 14, 2008, p. 119-132.

RICHARD, Jean, « Aux origines du Charolais. Vicomté, vigueries et limites du comté en Autunois méridional (X^e-XIII^e siècles) », *Annales de Bourgogne*, XXXV, 1963, p. 81-114.